

## Formation « Les règlements CLP et FDS en pratique »

### Objectif(s)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir classer/étiqueter les substances et les mélanges selon le CLP.
- Avoir une vue d'ensemble du cadre réglementaire des Fiches de Données de Sécurité (FDS),
- Comprendre les exigences des FDS relatives au format et au contenu.
- Savoir anticiper les impacts et la charge de travail entraînés par le CLP et REACH sur les FDS
- Comprendre les limites de l'harmonisation et appréhender les différences au niveau mondial de l'application du GHS.

### Public et Pre-requis

Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

### Durée et dates

Durée : 14h00 en deux journées ou plusieurs sessions à distance  
Horaires : 9h00 – 17h00  
Date(s) : A déterminer

### Moyens pédagogiques

Support de formation remis aux stagiaires  
Exposé théorique  
Cas pratiques et illustrations

Lieu : A déterminer

Séances de formation en salle ou à distance selon le contexte sanitaire  
Vidéoprojecteur  
Paperboard

### Contenu

#### I : 1<sup>ère</sup> journée : le règlement CLP

- Introduction :**
  - GHS des Nations unies et Impact sur l'Union Européenne
  - Limite de l'harmonisation
- Mise en œuvre du CLP :**
  - Annexes pour classer ou re-classer les substances ou les mélanges,
  - Etude détaillée de l'annexe I du règlement (théorie, exemples simples et exercices)

#### II : 2<sup>nde</sup> journée (matin) : Le Règlement CLP

- Mise en œuvre du CLP suite**
- Etiquetage et emballage**
  - Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette,

#### III : 2<sup>nde</sup> journée (A-Midi) : Les Règlements 2015/830 et 2020/878 – (FDS)

- Contexte réglementaire**
- Format et Contenu de la FDS**
  - Description rubrique par rubrique

**NB : Les scénarios d'exposition ne seront pas abordés au cours de cette formation**

### Suivi et évaluation

Questions/réponses tout au long de la session.  
Fiche d'évaluation - QCM

A l'issue de la formation, un support par email d'une durée de 2 mois permet de répondre aux éventuelles interrogations, strictement limitées aux éléments vus en formation.



Lisam Telegis

Parc d'activités de Noyon-Passel  
17 rue de la Couture  
60400 PASSEL - France



Tél : +33 (0)3 44 44 25 00  
Fax : +33 (0)3 44 44 19 99  
Email: info-france@lisam.com



S.A.R.L au capital de 31 200 Euros  
R.C.S. Compiègne B 402 706 220  
N° Siret 402 706 220 000 33  
N° TVA Intracommunautaire FR  
65402706220